

Paris, le 14 septembre 2016

Réf. : 61/2016/MJ/ES

Madame la Ministre,

La CFDT Fonctions publiques porte depuis de nombreuses années une demande de révision d'un certain nombre d'indemnités qui visent à compenser des sujétions particulières (travail de nuit, dimanche, jours fériés, travaux dangereux ou insalubres, ...) ou des remboursements de dépenses engagées par les agents pour l'exercice de leur mission ("chaussures", frais de déplacement ou de mission,...).

Les montants de ces différentes indemnités ou remboursements de frais n'ont pas été revus depuis de trop nombreuses années. Or, force est de constater que l'écart s'est creusé entre les réalités des sujétions et de leurs impacts pécuniaires et les montants versés aux agents. Ce constat est source de vives insatisfactions auxquelles les revalorisations indiciaires en cours n'ont pas vocation à répondre.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'ouvrir rapidement un travail de révision de ces dispositifs.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre sollicitation, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en mon profond respect.

Mylène JACQUOT



Secrétaire générale

Madame la Ministre
Ministère de la Fonction publique
Secrétariat particulier
80 rue de Lille
75007 PARIS

Confédération Française Démocratique du Travail

Union des Fédérations CFDT des Fonctions publiques – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 – Fax 01 56 41 54 44 – Email uffa@uffa.cfdt.fr